SAINT-ÉTIENNE la métropole

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00551

DESIGNATIONS DANS DIVERS ORGANISMES

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 13 décembre 2018

Nombre de membres en exercice : 112
Nombre de présents : 66
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de voix : 74

Membres titulaires présents :
M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, me Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

RECU EN PREFECTURE
Le 26 décembre 2018
VIA DOTELEC - iXBus
042-244200770-20181220-D20180551I0-DE
DATE D'AFFICHAGE :20181226

Pouvoirs :
Mme Annick FAY donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à Mme Fabienne PERRIN,
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
Mme Anne-Françoise VIALLON donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS

Membres titulaires absents excusés :
Mme Nicole AUBOURDY, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Pascal MAJONCHI, Mme Pascale MARRON, M. Yves MORAND, Mme Djida OUCHAOUA, M. Florent PIGEON, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, Mme Monique ROVERA, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :
M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018

DESIGNATIONS DANS DIVERS ORGANISMES

Suite au passage en Métropole et au transfert de nouvelles compétences, les délégations des Vice-Présidents ont été modifiées.

Il convient donc d'ajuster les représentants de Saint-Etienne Métropole dans les divers organismes relatifs à l'assainissement comme indiqué ci-dessous :

- SAGE Loire en Rhône-Alpes — 1 représentant,
- SIAMVG — 1 représentant titulaire,
- Syndicat mixte des 3 Ponts — 1 représentant titulaire,
- GRAIE — 1 représentant suppléant.

De plus, suite à la démission de M. Enzo VIVIANI en tant que membre du Conseil d'Administration de Gier-Pilat Habitat à Saint-Chamond, il convient de désigner un nouveau représentant de Saint-Etienne Métropole.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

Monsieur le Président présente les candidatures proposées.
Il s'agit de :

- SAGE Loire en Rhône-Alpes : Monsieur Bernard BONNET,
- SIAMVG : Monsieur Bernard BONNET,
- Syndicat mixte des 3 Ponts : Monsieur Bernard BONNET,
- GRAIE : Monsieur Bernard BONNET,
- Gier-Pilat Habitat à Saint-Chamond : Monsieur Denis BARRIOL.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée s'il y a d'autres candidats.
Il constate l'absence d'autre candidature.

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- ***Monsieur Bernard BONNET comme représentant de Saint-Etienne Métropole au SAGE Loire en Rhône-Alpes,***

- ***Monsieur Bernard BONNET comme représentant titulaire de Saint-Etienne Métropole au SIAMVG,***

- ***Monsieur Bernard BONNET comme représentant titulaire de Saint-Etienne Métropole au Syndicat mixte des 3 Ponts,***

- ***Monsieur Bernard BONNET comme représentant suppléant de Saint-Etienne Métropole au GRAIE,***

- ***Monsieur Denis BARRIOL comme représentant de Saint-Etienne Métropole au Conseil d'Administration de Gier-Pilat Habitat à Saint-Chamond.***

Pour extrait,
Le Président,

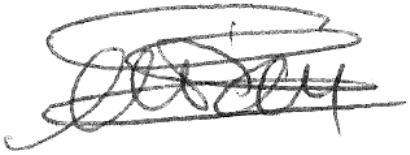

Gaël PERDRIAU